

Maître Philippe BARBIER
Avocat au Barreau de TOULON
155, Avenue Vauban 83000 Toulon
Tél : 04 94 92 42 81

Renseignements : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
E-mail : barbier.avocat@orange.fr



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la Commune de **LA SEYNE SUR MER (VAR)**,
Quartier Pont de Fabre, 172 Chemin Léon Mary,

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION d'environ 135 m²,
bâtie sur deux niveaux, Sur la parcelle d'assise cadastrée
Section BD n°133 pour une contenance de 04a 02ca

MISE A PRIX : 70.000 €uros

N° cahier des conditions de vente : 19/00004

Heures de consultation au greffe : Tous les jours de 9 H à 11 H 30

Visite assurée par la SCP DENJEAN-PIERRET VERNANGE,
Huissiers de Justice à TOULON (Tél. 04.94.20.94.34),

le LUNDI 9 MARS 2020 de 11 H à 12 H - Rendez-vous sur place.

L'adjudication aura lieu **le JEUDI 26 MARS 2020 à 15 H** aux enchères publiques à l'audience
du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire (ex Tribunal de Grande Instance) de TOULON,
Palais de Justice de ladite ville, Place Gabriel Péri – 83000 TOULON.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'un des avocats du
Barreau de TOULON qui ont seuls qualité pour enchérir, et, pour prendre commu-
nication du cahier des conditions de vente et notamment l'énoncé des conditions
requis pour soutenir les enchères, s'adresser au Greffe du Tribunal Judiciaire
(ex. Tribunal de Grande Instance) de TOULON, où il est déposé.